




Autorisation photographie

École maternelle
Chutes Lavie HLM Méditerranée

Utilisation de photos de votre enfant par l'école

Nous utilisons, dans le cadre de notre travail pédagogique, des photos ou vidéos des enfants de l'école (la photo collective de classe en vente aux familles, affiches en classe ou dans l'école ou dans le classeur de vie, documents de travail pour les élèves, photos sur un lien sécurisé Dropbox et sur Classroom).

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.
"L'article 9 du Code Civil stipule :

 *"Chacun a droit au respect de sa vie privée."*

 *" Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits ... "*

S'agissant de mineurs, ce droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, au respect de sa personne, est d'application stricte.

En conséquence, aucune photo d'élèves reconnaissables ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs, responsables,...).

Les œuvres des élèves ne doivent en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul est autorisé le prénom.

Les parents auront toujours le pouvoir de demander le retrait d'une photo par simple demande.

Aussi, je vous demande de bien vouloir ne diffuser en aucun cas, les photographies prises des élèves et de votre enfant dans le cadre de l'école, sur Internet (Facebook, Instagram, forum, site internet...).

La Maîtresse Nathalie

Année 2020-2021 / Classe PS1

Autorisation photographie

Nous, soussignés, Madame, Monsieur

.....

représentants légaux de l'enfant

.....

(barrer la mention inutile)

- **autorisons** les enseignants de l'école à utiliser dans le cadre pédagogique des photos et vidéos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.
- **n'autorisons aucune photo.**

Fait àle

Signature des parents

Attestation de non diffusion

Nous, soussignés, Madame, Monsieur

.....

ne diffuserons en aucun cas, les photographies prises des élèves et de notre enfant dans le cadre de l'école, sur Internet (Facebook, Instagram, forum, site internet...).

Fait àle

Signature des parents